

Vesoul, le 22 novembre 2023

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE**

**CONVOCAATION**

Conformément à l'article 12.5.1 des statuts du District, les clubs de football de la Haute-Saône sont convoqués à l'Assemblée Générale du District qui se tiendra le :

**SAMEDI 16 DECEMBRE 2023 A 9H00 A VESOUL (Espace Villon - Montmarin)**

**Rappel : article 12.3 Représentants des Clubs**

*Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.*

*Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.*

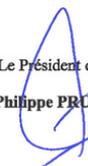
*Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 clubs dont le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.*

**ORDRE DU JOUR :**

- Ouverture de l'Assemblée Générale du District par le Président du District,
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24/06/2023 (communiqué aux clubs sur site internet du District le 03/07/2023),
- Intervention du Président du District,
- Rapport financier exercice saison 2022/2023,
- Budget prévisionnel saison 2023/2024
- Vote suite à présentation documents financiers
- Travaux en ateliers
- Retour des travaux en groupes
- Questions diverses.
- Clôture de l'Assemblée par le Président

Vérification des pouvoirs à partir de 8h30. Les conditions de tenue de cette Assemblée se feront en lien avec les règles sanitaires du moment, ainsi que le temps de convivialité qui suit les travaux.

Le Président du District  
Philippe PRUDHON



DISTRICT FOOTBALL HAUTE SAONE - B.P. 50 325 - 70006 VESOUL CEDEX  
Tél. : 03.84.76.30.18 – secretariat@haute-saone.fff.fr

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE**

**POUVOIR**

**A présenter à l'Assemblée Générale ou à retourner au secrétariat du District AVANT LE MARDI 12 DECEMBRE 2023.**

NOM DU CLUB .....

DONNE POUVOIR A MONSIEUR .....

ADRESSE .....

Pour le représenter à l'Assemblée Générale du District de Football de la Haute-Saône qui se tiendra le **SAMEDI 16 DECEMBRE 2023 à 9h00 à Vesoul (Espace Villon).**

Tout club non présent et non représenté sera amendé de la somme de 70€.

Cachet du club

Date

Le Président du Club